

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE GREFFIÈRE :

Qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville le 4 mai 2021, à huis clos, laquelle se tiendra immédiatement après la fin de la séance du conseil d'agglomération, à 17 h 30, à la salle du conseil située au 25, rue L'Annonciation Sud, Rivière-Rouge.

Au cours de cette séance, le conseil municipal doit statuer sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

Numéro 2021-40017

Nature et effets: La demande vise à permettre le remblai d'un bassin de

rétention considéré comme un lac artificiel au niveau de la réglementation, alors que la réglementation ne le permet pas

Localisation: 6140701

Anciennement partie des lots 47 et 48, rang 02 du cadastre

officiel du Canton de Marchand

1853, chemin Laliberté Matricule : 2644-11-3518

Numéro 2021-40019

Nature et effets: La demande vise à permettre un deuxième (2^e) étage dans un

abri forestier existant, alors que la réglementation actuelle ne le

permet pas

Localisation: 6 237 565 et 6 237 106

Anciennement partie des lots 19 et 20, rang Sud-Ouest du

cadastre officiel du Canton de Marchand

Route 117 Sud

Matricule 0335-64-0000

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes. Étant donné la situation exceptionnelle liée à la COVID-19, tout intéressé peut faire parvenir ses commentaires relativement à ces demandes à la greffière, Mme Katia Morin, par courriel à <u>katia.morin@riviere-rouge.ca</u>

DONNÉ À RIVIÈRE-ROUGE CE 21° JOUR D'AVRIL 2021

Katia Morin Greffière